



Mission régionale d'autorité environnementale

Grand Est

**Information de la Mission régionale
d'autorité environnementale (MRAe) Grand Est
sur le dossier de centrale agrivoltaïque au sol sur la commune de Midrevaux (88)**

n° portail pétitionnaire : 003052/AP

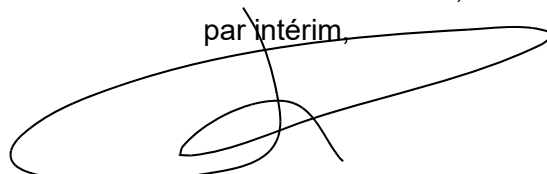
Vous avez transmis pour avis de l'autorité environnementale le dossier de demande d'autorisation environnementale portant sur un projet de centrale agrivoltaïque au sol sur la commune de Midrevaux (88), reçu le 6 mai 2025.

Je vous informe que la Mission régionale d'autorité environnementale ne s'est pas prononcée dans le délai réglementaire prévu par l'article R.122-7 II du code de l'environnement.

Cette information sur l'absence d'avis est à porter à la connaissance du public. Elle figure sur le portail de l'évaluation environnementale.

Fait à Metz, le 7 juillet 2025

Le Président de la Mission Régionale
d'Autorité environnementale,
par intérim,

A large, stylized handwritten signature in black ink, consisting of several loops and a long horizontal stroke.

Jérôme GIURICI